

Pour *La Revue Pharma*, l'Association nationale des étudiants en pharmacie de France répond sans détour à trois questions d'actu!

« La loi immigration est passée au Parlement. Quel est votre sentiment vis-à-vis de l'AME? »

Les débats ont d'abord porté sur l'abolition de l'AME (Aide Médicale de l'État) pour créer l'Aide Médicale d'Urgence (AMU), un modèle similaire, mais plus restrictif concernant les soins de premier recours pour les populations immigrées. L'Anepf s'oppose à la création de l'AMU qui tend vers la réalisation d'économies, mais qui serait trop impactante pour l'ensemble de la société.

En effet, l'AMU risque de provoquer une recrudescence des pathologies infectieuses au sein des populations concernées. Au travers des études BRS menées par l'Odenore et la CPAM du Gard en 2014, on apprend que pour 60 % de l'échantillon interrogé le renoncement aux soins viendrait de la présence de reste à charge. Chez 29 % des personnes, c'est la présence d'avance de frais de santé qui les priverait de soins.

Le lien entre la présence de frais liés aux soins et le renoncement est donc établi. Ainsi, l'AMU porterait atteinte à la cohérence entre l'accès aux soins en France et la prévention.

La mise en place de l'AMU amènerait naturellement notre système de soins vers des situations de pathologies infectieuses enracinées, soignables uniquement en milieu hospitaliers, alors même que ces derniers sont déjà concernés par des difficultés. S'absoudre de l'AME va à l'encontre des politiques de santé publique recommandées par le gouvernement, via le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) au travers de la Stratégie nationale de santé 2023-2033.



3 QUESTIONS D'ACTU

Par Nicolas Savic,
porte-parole de l'Anepf



« Une ministre de la Santé également ministre du Travail... Qu'en pensez-vous? »

Les étudiantes et étudiants en santé sont dans l'incompréhension. Emmanuel Macron se voulait pourtant rassurant : lutte contre les déserts médicaux, recrutement de personnel soignant, accès aux médicaments, prévention... La réponse apportée par la fusion de plusieurs ministères, pourtant différents, est choquante et aberrante face à la crise du système de santé. La prévention en a fait les frais. La santé de la population devient une variable d'ajustement dans le mélange des budgets ministériels, alors que 12 % du territoire sont des déserts médicaux et que plus d'une personne sur dix n'a pas de médecin traitant.

Comme une crise n'arrive jamais seule, les places vacantes et les abandons au sein des études de santé ne cessent d'augmenter. Les étudiantes et étudiants en santé lancent un cri d'alerte face à des réformes universitaires abandonnées, des stages maltraitants et des conditions d'étude inacceptables. Ces combats ne doivent pas être relégués au dernier rang des priorités. Cette décision gouvernementale est déconnectée de la réalité quotidienne des étudiantes et des étudiants en santé, qui sont pourtant l'avenir de ce système.

« Le nombre de vaccinations grippe a reculé en France. Comment faire mieux? »

En communiquant ! Dans un monde où le grand public est constamment harcelé de notifications concernant l'actualité, les Français en oublient leur santé. Il est du rôle du ministère de la Santé de réaliser des communications innovantes invitant la population à se faire vacciner.

Rappelons que le pharmacien est un acteur majeur dans les politiques vaccinales. Il sait parler à sa patientèle, il sait utiliser les termes appropriés pour rassurer et inviter la population à se faire vacciner contre la grippe. L'avenir est à la communication. Les Français doivent recevoir les bons messages. Rassurons-les, et ensemble, vaccinons-nous ! ■